Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation

Band: 12 (1973-1974)

Heft: 49

Rubrik: Tourisme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dans leur application et leurs effets, et qu'il faut accorder à la Confédération et à la Banque nationale une marge de manœuvre plus large et d'une application rapide. C'est pourquoi on propose de nouvelles mesures au sujet desquelles les avis sont très partagés.

D'aucuns estiment que - inflation ou pas - les dispositions actuellement en vigueur pour les arrêtés d'urgence sont insuffisantes et qu'il n'en faut changer. Ce n'est pas l'opinion du Conseil fédéral ni de certains partis politiques. Le gouvernement n'hésite donc pas à proposer de nouvelles dispositions constitutionnelles qui sont en fait une véritable révolution. La Confédération demande en effet au souverain la permission de déroger, s'il le faut, au principe de la liberté de commerce et d'industrie. Les objections fusent déjà de tous côtés. Sans nier la gravité de la situation, ni la nécessité de mettre un frein à l'inflation, beaucoup de citoyens hésiteront à franchir le pas qu'on leur suggère d'effectuer et de s'engager pour un avenir d'une durée imprécisée dans la voie de l'économie dirigée. La lutte, on peut le penser, sera serrée entre interventionnistes et libéraux orthodoxes; entre ceux qui veulent à tout prix et par tous les moyens renforcer les pouvoirs de l'Etat, et les partisans de la libre entreprise. C'est l'affrontement entre la contrainte légalisée et l'autodiscipline librement consentie.

On va donc voter sur un principe fondamental de l'Etat libéral, démocratique et de droit. Belles joutes en perspective!

MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE, RESSERREMENT

Au printemps de 1970, le Conseil fédéral a imposé un nouveau régime de limitation du nombre des étrangers exerçant en Suisse une activité lucrative. A l'époque, les restrictions parurent très sévères; pourtant, elles furent aggravées plusieurs fois par la suite. Le contingentement de 1972 fut considéré comme le plus draconien qu'on puisse imaginer. Aujourd'hui, le Conseil fédéral montre sa volonté de serrer la vis encore davantage.

Depuis le début de l'année, l'économie suisse attend de connaître le contingentement des autorisations de séjour «à l'année» 1973. Rien ne s'est passé jusqu'au 23 mai. A cette date, le Conseil fédéral a dévoilé ses batteries : il n'a pas libéré de nouveaux «contigents cantonaux», mais il a annoncé qu'il consultait — jusqu'au 8 juin — les cantons au sujet d'un projet de nouvelle réglementation.

En ce qui concerne les bénéficiaires du permis de séjour «à l'année», le projet maintient le principe du plafonnement global avec répartition en «contingents cantonaux». Il faut rappeler qu'en 1970, il était prévu 40 000 autorisations nouvelles par an, pour compenser partiellement les départs. Ce plafond a été réduit à 20 000, puis à 10 000. Le projet prévoit un maximum de 10 000 pour toute la Suisse (916

pour le canton du Vaud); de ce contingent, seules 5 000 autorisations pourront être libérées « jusqu'à nouvel ordre ». Comme on ne sait pas encore quand le nouvel arrêté pourra entrer en vigueur, le Conseil fédéral accorde d'ores et déjà 1 500 autorisations en acompte pour l'ensemble de l'économie suisse (152 pour le canton de Vaud!) On peut dire que l'octroi de nouveaux permis de séjour « à l'année » est pratiquement supprimé.

FIN DE LA PÉRIODE VACHES GRASSES

On constate donc que l'euphorie économique qui a marqué les vingt-cinq dernières années est terminée. La défense du franc impose des mesures très dures, qui peut-être feront disparaître certaines activités industrielles marginales. Il y aura des faillites, des reconversions, des licenciements d'ouvriers et d'employés. Cela s'est déjà produit, mais le phénomène n'est pas d'une réelle gravité si l'on songe aux centaines de milliers de travailleurs étrangers qui vivent en Suisse. Il y a donc de la marge et personne ne doit craindre le chômage. Mais il faudra changer d'habitudes, changer peut-être de domicile, se « recycler », comme on dit maintenant. Une certaine quiétude un peu béate doit faire place à un dynamisme renouvelé. Le peuple suisse a montré en d'autres circonstances qu'il était capable de s'adapter rapidement à des situations nouvelles. Il n'y a donc pas péril en la demeure.

René BOVEY.



DES FROMAGES SUISSES D'ACCORD, MAIS SELECTIONNES PAR

EMMENTAL

S.A. ZOLLIKOFEN BERNE

BUREAU DE VENTE

EMMENTAL s.p.r.l. - p.v.b.a. BRUXELLES - BRUSSEL

Rue Sainte-Mariestraat 14 TEL.: (02) 27 84 94

Dir.-Gérant : G. HERDIES

TOURISME



SKI EN SUISSE SUR LA NEIGE, L'EAU OU L'HERBE

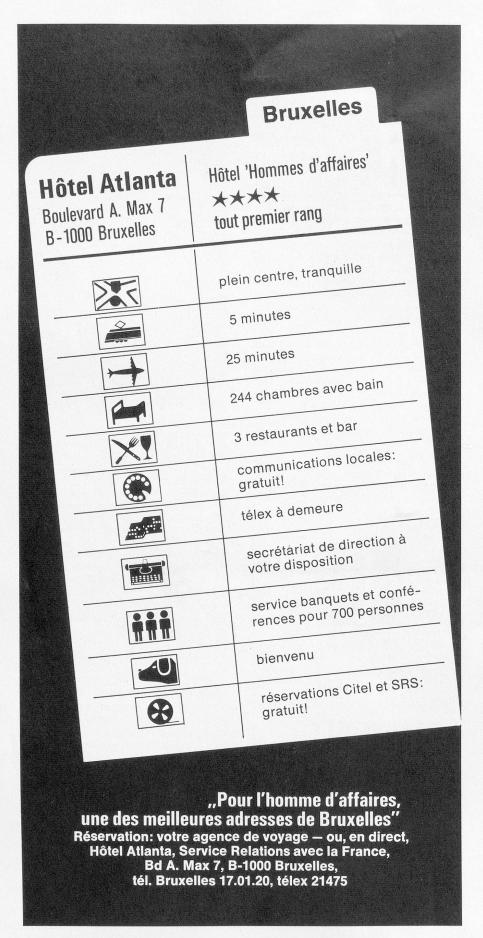
Les passionnés du ski ne doivent plus, en Suisse, attendre la première neige pour chausser les lattes. Même en été, ils peuvent glisser et foncer sur leurs skis — que ce soit pour s'entraîner, pour leur plaisir personnel ou encore pour vivre un moment sortant de l'ordinaire. Une fois ce sera sur un glacier, une autre sur l'eau miroitante d'un lac ou même... sur une prairie verte récemment fauchée.

Aujourd'hui, il est par exemple possible de skier en été en maints endroits des montagnes suisses. Les téléphériques et téléskis permettent aux assoiffés de neige de quitter les chaleurs estivales pour les hauteurs, entre 2 000 et 3 000 mètres d'altitude. Les skis ne faisant pas nécessairement partie des bagages d'été, on peut louer l'équipement sur place.

En été comme en hiver, des moniteurs donnent des cours, soit privés soit en groupes.

Le ski nautique est praticable sur la plupart des lacs suisses et on peut l'apprendre dans l'une des nombreuses écoles de ski nautique des lacs Léman, de Lugano, de Thoune, des Quatre-Cantons, de Constance ou de Morat.

L'amateur d'inédit peut s'exercer au ski sur herbe et s'apercevra que ce n'est pas une galéjade en chaussant des skis à chenilles, qui ont l'allure de tanks en miniature. Il existe des pistes de ski sur herbe à Gstaad, Davos, Savogin (Grisons) et sur le Meissenstein (Jura soleurois).



LES TOURISTES BELGOLUXEMBOURGEOIS AUX 3° ET 5° PLACES EN SUISSE

En 1972 le nombre des nuitées belgoluxembourgeoises dans les hôtels a de nouveau augmenté fortement, à savoir +8%. Ainsi ces pays s'installent très confortablement en cinquième position derrière l'Allemagne, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne et certainement en 3° position en ce qui concerne les séjours parahôteliers. (ONST)

LES « CFF » PRÉVOIENT DES COMPARTIMENTS POUR LES HANDICAPÉS

Au printemps 1975 pour la première fois, les personnes handicapées pourront voyager avec leur chaise roulante dans des compartiments spéciaux. Comme par le passé, ces compositions comporteront des voitures de première et de deuxième classe, ainsi qu'un wagon-restaurant.



LE TOURISME PÉDESTRE DANS LE TESSIN SEPTENTRIONAL

Le volume «Tessin» récemment paru aux éditions Kümmerly & Frey, à Berne, vient combler une lacune dans la série des guides de tourisme pédestre de la Suisse. Ce livre contient 45 itinéraires de montagne intéressant la partie nord du plus méridional des cantons suisses : Val Bedretto, région du Gothard, Léventine, Val Blenio, cols du Lukmanier et de Greina, ainsi que la région de Luzzone, la Riviera et Bellinzone. Des croquis panoramiques très clairs, des indications précises sur les possibilités de transport et de logement, etc., facilitent grandement aux touristes pédestres la découverte du Tessin jusque dans ses vallées écartées. (En vente au prix de 9,80 F dans les librairies). (ONST)

LA NAVIGATION SUR LE LAC DES QUATRE-CANTONS EN CHIFFRES

Situé à 473 m d'altitude, long de 38 km et s'étalant sur 114 km², ce merveilleux lac au cœur de la Suisse est parcouru annuellement sur 385 000 km et par 2,5 millions de passagers. Le service est maintenu toute l'année entre les 33 débarcadères par une flotte de 16 embarcations fonctionnant à l'huile lourde - soit à la vapeur, soit à moteur. La moitié de cette flotte est constituée par des bateaux transportant de 900 à 1 200 passagers, la coque du plus petit (95 personnes) datant de 1897 (rénové 2 fois) ce qui en fait le vétéran, le plus moderne étant le Gothard (1200 personnes) construit entièrement dans les chantiers de la Compagnie et lancé en 1970. (ONST)

CURIOSITÉS CULTURELLES DANS LA VALLÉE DE MÜSTAIR

A Valchava, commune située dans la plus orientale des vallées de Suisse, celle de Müstair (canton des Grisons), est né un véritable centre culturel régional.

La «Casa Jaura», ancienne demeure paysanne du XVIIIe siècle entièrement rénovée, a été transformée en musée qui donnera aux visiteurs un aperçu de l'histoire et de la culture du Val Müstair. Attraction particulière: On y voit, en parfait état de conservation, une ancienne forge hydraulique, telle qu'il n'en subsiste plus que deux en Suisse. Le musée est ouvert tous les jours au public. (ONST)

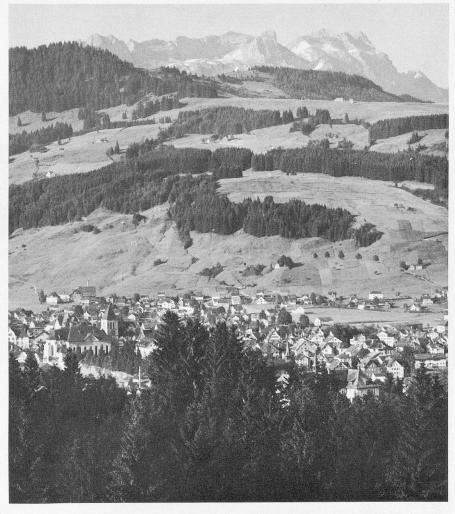
LE PAYS D'APPENZELL EN PLEIN ESSOR

Le tourisme prend un développement surprenant dans le pays appenzellois (Suisse orientale), où le demi-canton des Rhodes intérieures a enregistré une augmentation des nuitées de presque 22 % (Rhodes extérieures 8 %) pour le premier trimestre de 1973. Nombreuses sont d'ailleurs les innovations touristiques. C'est ainsi qu'en juillet, la première partie de la route de contournement du chef-lieu Appenzell a été ouverte au trafic, ce qui constitue une importante amélioration pour la localité. Une nouvelle piscine couverte a été inaugurée au début de l'été. En outre, on prévoit un calendrier cantonal des manifestations et une liste des excursions intéressantes (même par temps de pluie!) qu'on pourra consulter dans les auberges. Le téléphérique du Säntis (alt. 2504 m), pourvu de grandes cabines pour 100 personnes, écourtera notablement le parcours de la Schägalp jusqu'au sommet. (ONST)



Près de Weggis, à l'arrière-plan : Bürgenstock, Bouchserhorn et Brisen

Appenzell im Hintergrund der Säntis

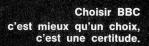


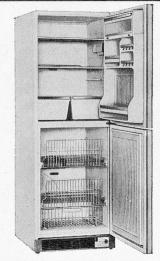
BBC BROWN BOVERI

la marque de réputation mondiale

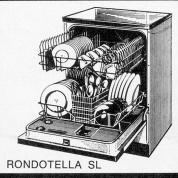
une gamme prestigieuse d'appareils électroménagers

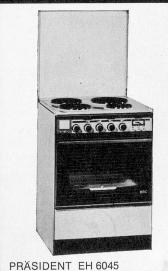
Réfrigérateurs
Surgélateurs
Cuisinières
Hottes aspirantes
Rôtissoires
Matériel à encastrer
Lave-vaisselle
Machines à laver
Essoreuses
Séchoirs
Machines à repasser
Appareils de chauffage
Petits électro-ménagers





FRIGO COMBINE KG 3830





Demandez encore aujourd'hui tous renseignements à :

s.a. BROWN BOVERI n.v. Dépt. Electro-Ménager

RUE DE STALLE 96 - 1180 BRUXELLES - TEL. (02) 77 30 00

VILLARS : NOUVEAU CENTRE SPORTIF AVEC BASSIN D'EAU DE MER

Tout près de la station vaudoise de Villarssur-Ollon, au milieu des bois de sapins, s'est ouvert récemment un nouveau centre sportif. La grande attraction du lieu consiste en la piscine de 290 mètres carrés remplie d'eau salée provenant des proches salines de Bex. Les hôtes disposent en outre d'un bassin d'eau douce, alors qu'un autre bassin est réservé aux enfants. Une halle de gymnastique, une installation de sauna, un solarium, des locaux de massage et des courts de tennis permettent à chacun de se maintenir en bonne forme. Ces nouvelles installations ne sont que le prélude à toute une série de créations touristiques. Il est notamment prévu d'aménager une piscine aux dimensions olympiques et un terrain de golf à 18 trous. (ONST)

VACANCES ACTIVES GRÂCE À « FIT-PARADE »

La commission «Sport pour tous», créé en 1971 par l'Union nationale de culture physique qui a pour but de promouvoir l'esprit sportif et la culture physique), a déjà édité cinq brochures de sa «Fit-Parade». Elles traitent notamment de l'entraînement et des jeux de loisirs. D'autres suivront, consacrées au sport sur les lieux de travail, au voleyball, à la marche d'orientation et au «fitness-test». On se procure directement ces publications de format pratique, éditées en allemand et en français, auprès de la Commission «Sport pour tous», case postale 12, CH-3000 Berne, ainsi que dans les drogueries et les magasins d'articles de sports, qui les délivrent gratuitement. (ONST)

LE MOT DE LA FIN LES TRADUCTIONS D'UN NOM DE VILLE

Un guide touristique publié aux USA propose à ses lecteurs la traduction du nom de la ville de Luzern (en allemand), par Lausanne en français et Lugano en italien ! Pourquoi pas Locarno en Espagnol ? Cela rappelle les confusions occasionnelles entre Genève (CH) et Genova (It.). Mais ne ferions-nous de pareilles erreurs concernant les villes éloignées de notre vieux continent... (ONST)

ILLUSTRATION DE 1re PAGE :

Le Rütli est un haut lieu de l'histoire suisse. C'est sur cette prairie, près du lac des Quatre-Cantons, qu'à été juré en 1291, selon la tradition, le serment des trois cantons d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald qui a donné naissance à la Confédération helvétique. (ONST)